

— LECTURES —

Gérard LECOMTE et Ameur GHEDIRA : *Méthode d'Arabe Littéral*.
Coll. « Etudes arabes et islamiques », Librairie C. Klincksieck, Paris, Premier livre, 1956, 232 pages. Deuxième livre, 1961, 179 pages.

Cinq années séparent la publication de ces deux volumes d'une même *Méthode d'Arabe Littéral*, cinq années d'une longue attente pour ceux auprès de qui « le premier volume, malgré ses imperfections, avait rencontré » non seulement une « certaine faveur » mais aussi un vif intérêt. Voici que le deuxième volume vient accomplir les promesses du premier et l'ensemble représente enfin une Somme pédagogique cohérente pour initier à cette langue arabe littéraire pratiquée par tant de peuples depuis tant de temps et qui connaît une telle « Renaissance » (*Nahḍa*) de nos jours (1).

Certes, le non-arabophone de langue française, désireux d'accéder aux études d'arabe littéraire, n'avait que l'embarras du choix entre de nombreux manuels. Mais, outre que certains se révélaient par trop scolaires et monotones (pensons aux Soualah, aux Machuel...), tous semblaient n'envisager l'enseignement de l'arabe littéraire que « par chapitres successifs qu'il faut étudier coûte que coûte en épuisant la matière ». L'un ou l'autre, d'ailleurs, basait « ses exposés sur des considérations phonétiques poussées » et, à l'usage, ne se révélait adapté qu'aux étudiants ayant acquis déjà une solide culture philologique. Comme le constatent les Auteurs, « malgré tout l'intérêt que présente la méthode « phonétique » pour l'intelligence des faits en question, l'expérience montre qu'elle n'est que d'un faible secours auprès d'esprits mal entraînés à ces spéculations ».

Nombreux étaient ceux qui souhaitaient une méthode, peut-être plus empirique et, par là, moins scientifique, qui donnât « la priorité aux mécanismes de base » avant d'envisager « les faits plus complexes et les subtilités de la langue », qui fût plus pédagogique en sa progression comme en sa présentation et qui recourût parfois à des procédés de mémorisation et à des moyens mnémotechniques assez faciles en vue d'un apprentissage rapide de la langue.

Ces deux volumes ne peuvent que les combler et la large utilisation qui a été faite du premier nous dit assez que les Auteurs ont, par devers eux, une solide expérience pédagogique et une longue pratique de l'enseignement de cette langue.

Le plan suivi par eux illustre à merveille cette pédagogie progressive. Le premier volume, après un chapitre préliminaire (quatre leçons) qui vise à exercer le débutant à la nouvelle écriture comme à la prononciation des consonnes qu'il ne connaît pas dans son propre alphabet, fait porter son effort principal sur l'acquisition des « méca-

(1) Cf. notre recension de Vincent MONTEIL, *L'Arabe Moderne*, dans IBLA, 1961, II, p. 185-191.

nismes de base » : déclinaisons, conjugaisons « primordiales » (accompli, inaccompli indicatif), détermination, pluriel, annexion, numération de 1 à 10, expression du verbe « avoir » et les propositions les plus simples. Vingt-et-une leçons sont consacrées à l'apprentissage de ces « réflexes fondamentaux ». Il est ensuite possible d'envisager la « phrase complexe » (onze leçons) : conjugaisons (subjonctif, apocope) ayant partiellement trait à la subordination et expression de la proposition relative en arabe. Ceci fait, le volume s'achève par huit leçons consacrées à la formation des noms (« dérivation »), ce qui permet de terminer le livre par une initiation à l'utilisation rationnelle du dictionnaire.

« L'écueil du deuxième volume réside, comme le disent les Auteurs, dans la présentation des conjugaisons spéciales, à savoir avant tout celles des verbes dont la racine renferme un *wâw* ou un *yâ'* ». Ils ont la loyauté de reconnaître que « l'on ne se payera pas de mots : ce n'est pas en s'épuisant à la recherche d'une terminologie technique qu'on résout le très sérieux problème posé par l'existence de ces conjugaisons, pierre d'achoppement de la grammaire arabe ». Retenant, en la matière, « la terminologie de la Grammaire de l'Arabe Classique » de M. Gaudefroy-Demombynes et R. Blachère, qui a l'avantage d'être à peu près unanimement admise par les maîtres », ils nous parlent de semivoyelles, de verbes dits « assimilés », « concaves » et « défectueux » et « optent résolument pour une méthode empirique, persuadés que la répétition méthodique est le seul moyen d'enseigner ces conjugaisons aux débutants. Toutefois, chacun des chapitres relatifs à ces conjugaisons est précédé ou suivi d'un bref commentaire que le maître pourra ou non utiliser, à son gré, en se souvenant que seules ont été retenues les considérations théoriques qui ont paru présenter un certain intérêt pédagogique. Ces commentaires n'ont donc jamais l'ambition de refléter une quelconque théorie linguistique. Ils sont conçus comme des procédés et ne devront jamais être enseignés pour eux-mêmes ». L'étude rapide du verbe « voir » étant achevée, on passe à celle des formes dérivées du verbe, l'étude de la IX^e forme étant tout naturellement renvoyée à celle du verbe « sourd » (six leçons en tout). La numération et ses problèmes annexes (datation, etc...) sont ensuite envisagés en même temps que l'étude du verbe quadrilittère qui se calque si aisément sur celle des formes dérivées du verbe trilitère ainsi que celle des diverses expressions de la négation en arabe (huit leçons). Et c'est au milieu de ce deuxième volume qu'est abordée enfin l'apprentissage, tant à la première forme qu'aux formes dérivées, des verbes « sourd » et « assimilé » (quatre leçons), du verbe « concave » (cinq leçons) et du verbe « défectueux » (six leçons).

Nous n'avons résumé que les grandes lignes de la progression pédagogique de la méthode. Celui qui la pratiquera saisira, encore mieux, que les Auteurs ont pensé « pouvoir exposer la matière grammaticale en la fractionnant aussi judicieusement que possible et en graduant les textes en fonction des connaissances grammaticales acquises ». Ils ajoutaient d'ailleurs qu'il n'est nullement exclu que « des progrès puissent être encore faits en ce sens ». Peut-être pourrait-on souhaiter que l'apprentissage du verbe « défectueux » soit quelque peu devancé :

tout comme le verbe du « troisième groupe » en français, il est d'un emploi très fréquent et tant qu'il n'en maîtrise par la conjugaison l'étudiant demeure continuellement gêné dans la lecture du moindre texte.

S'agissant, justement, du choix des textes que présentent les diverses leçons et à partir desquels se développent un exposé grammatical et les multiples exercices dont nous parlerons bientôt, on sait assez combien il est ardu d'atteindre d'emblée à la perfection. Les Auteurs eux-mêmes ne se dissimulaient pas, dans le premier volume, « le caractère factice de ces textes ». On les aura excusés, si cela s'avérait nécessaire, en considérant « le but recherché, qui est avant tout d'aider les débutants à acquérir au cours de la première année d'arabe des connaissances élémentaires, mais solides » et en goûtant la somme des textes fournis dans le deuxième volume où ils n'ont pas hésité à puiser, non sans quelques remaniements requis par la méthode, aux meilleures sources (Ṭaha Ḥusayn, Aḥmad Amīn, Muḥammad Sa'īd al-Aryān, al-Ibšīhī, Ibn al-Muqaffa⁶) et à « introduire une gradation assez rapide dans la difficulté des textes afin d'amener les élèves, dès la fin de cette méthode, à un niveau supérieur ».

Mais ce dont il faut les louer surtout, c'est de l'importance accordée à certains exercices qui sont essentiels, à leur avis comme au nôtre, à « l'étude active d'une langue » : « le thème et la conversation, laissés trop souvent à l'initiative du maître ». Ils nous ont donc fourni, à chaque leçon :

— « Un schéma de conversation consistant essentiellement en questions auxquelles l'élève devra répondre en s'appuyant sur le texte arabe de la leçon. Un embryon de réponse est donné entre parenthèses après les questions les plus complexes...

— Un thème d'imitation, qui fait généralement l'objet d'une préparation ou d'un devoir pour la séance suivante. On pense en effet que le thème d'imitation est le meilleur moyen d'assurer la fixation des notions grammaticales et du vocabulaire ».

Et ici les Auteurs ont eu raison de « prendre d'incontestables libertés avec le français. Elles sont dues au fait que les thèmes sont des thèmes d'imitation, dont la forme tend à épouser le plus possible la forme des expressions arabes correspondantes, et dans lesquels on s'est astreint à donner toujours le même mot français pour un même mot arabe. On pense avoir ainsi évité de dérouter le jeune élève, trop souvent abusé par l'apparente polyvalence du vocabulaire arabe ». Et si le deuxième volume est « moins fourni en exercices que le premier », il n'en reste pas moins fidèle à proposer un thème d'imitation à chaque leçon. Les Auteurs l'affirment à nouveau : « on pense en effet que l'exercice le plus fécond, celui auquel on ne doit renoncer en aucun cas, est encore le thème d'imitation ». A ces deux exercices, d'ailleurs, ils en joignent un troisième sur lequel ils n'insistent pas moins : la dictée qui « permet le contrôle de l'aptitude auditive de l'élève et de sa mémoire visuelle. Les dictées sont de deux types : la dictées de syllabes, du début, visant à entraîner l'élève à distinguer des sons apparemment voisins, et la dictée de mots ou phrases, intervenant surtout dans les leçons de récapitulation, destinée en outre à la fixation de l'orthographe des mots ».

Restait la question, combien délicate, du choix et des modes d'acquisition d'un vocabulaire dont on connaît la richesse, la variété et... l'abondance. Le choix, ici encore, fut volontairement empirique. Et d'un glossaire à la fin du premier volume mais ils se sont astreints à fournir, après chaque texte, la liste, assez courte en général, des termes nouveaux à apprendre. De son côté, leur glossaire a le mérite de « ranger les mots par ordre strictement alphabétique » : en évitant de recourir prématurément à la notion de « racine », on permet à l'étudiant non-arabophone de n'être pas trop dépaycé en ses débuts, de mieux retenir le nouveau vocabulaire et... de découvrir peu à peu que des noms et des verbes se ressemblent étrangement, répétant à loisir un triconsonnantisme de base qu'il appellera « racine » tout naturellement.

A tous ces titres, apprentissage de textes clairs et classiques allant se développant parallèlement à une progression pédagogique dans l'acquisition des faits grammaticaux que contrôlent des exercices rigoureux et persévérants (conversations, dictées et thèmes d'imitation), les deux volumes de MM. G. Lecomte et A. Ghédira nous apparaissent comme un outil de choix entre les mains de l'étudiant, de l'autodidacte ou du pédagogue. Ils ont, au fond, le mérite d'aller d'abord à l'essentiel et de viser en même temps à ce que la langue arabe littéraire soit maniée comme une langue vivante. Certes, pour ce faire, plusieurs méthodes peuvent être envisagées. Personnellement affronté au même ordre de problèmes depuis déjà huit ans, nous ne pouvons que souscrire à tout ce qu'ils avouent de leur propre expérience dans les deux « avertissements » où ils nous présentent leurs livres. On n'insistera jamais assez sur ce point : conversations, dictées, thèmes d'imitation sont parties intégrantes de cette méthode active qui tend à faire converser les élèves dans la langue qu'ils apprennent, les invite à recomposer eux-mêmes des « variations » sur le thème des textes étudiés en classe et les entraîne à se confectionner eux-mêmes leur glossaire par un jeu de fiches classées par eux-mêmes d'abord alphabétiquement avant de l'être à nouveau, un jour, selon les « racines ».

Ajoutons enfin que l'impression des deux volumes est impeccable : les textes clairs, les pages très aérées, les tableaux ne manquent pas et certaines photographies harmonieusement présentées viennent rappeler à l'étudiant, si cela était nécessaire, en quel cadre géographique cette langue est parlée, goûtée et magnifiée. Certains souhaiteraient quand même une table des matières à côté de l'Index grammatical. Nous croyons que les Auteurs ont voulu par là rappeler à l'étudiant que la Méthode forme un tout indissociable : elle procède par accumulation progressive et on n'en apprend pas la vingtième leçon sans posséder au préalable les dix-neuf leçons qui la précèdent. D'ailleurs quiconque risquera à essayer la Méthode se sentira constamment poussé en avant tant la progression y est naturelle et n'aura de cesse d'être parvenu au terme. Alors seulement il pourra nous dire si les Auteurs « s'étaient trompés dans leur dessein ». Pour nous, nous sommes sûrs de sa réponse : l'intérêt qu'il y a prit et sa persévérance à faire effort témoignaient déjà que la Méthode était en accord avec la vie.

M. BORRMANS

Vincent MONTEIL : *Anthologie bilingue de la littérature arabe contemporaine*. Imprimerie Catholique, Beyrouth (1961), 267 pages.

Si les problèmes du monde arabo-islamique sont aujourd'hui, en Europe, l'objet de nombreux ouvrages destinés au grand public, la littérature arabe, classique et surtout moderne, demeure fort mal connue des non-arabisants. Parmi les œuvres contemporaines, seuls, quelques pièces de théâtre, romans et nouvelles ont été traduits, quelques recueils de poésie publiés en langues européennes. L'ensemble de la production littéraire maghrébine et proche-orientale reste un monde fermé au lecteur européen. La chose est d'autant plus regrettable que les langues et littératures occidentales sont largement diffusées dans le monde arabe. A cet égard, la traduction d'œuvres arabes semble fort souhaitable : elle ne peut que favoriser la connaissance mutuelle et le dialogue, au niveau des non-spécialistes.

Il y a une dizaine d'années, M. DERMENGENHEN avait publié une volumineuse anthologie (1) dont plus de deux cents pages (p. 323-540) étaient consacrées à l'époque contemporaine. Aujourd'hui, M. Vincent MONTEIL nous propose, à son tour, un choix de textes arabes récents. Son anthologie présente sur celle de M. DERMENGENHEN l'avantage d'être bilingue. Elle comporte, en outre, à titre d'introduction, une longue étude sur *les grands courants de la littérature arabe contemporaine* (p. VIII-XLII) : courants symboliste, lyrique, régionaliste, réaliste, littérature engagée, existentialisme. Les textes — précédés, pour chaque auteur, d'une brève, mais suggestive notice — ont été classés en fonction de leur pays d'origine : Liban, Iraq, Egypte, Syrie, Tunisie, Maroc (2).

Il paraît vain de se demander ici si le choix opéré aurait pu être meilleur. Toute anthologie est discutable; celle-ci a le mérite de nous présenter des textes écrits par quelques-uns des meilleurs écrivains arabes de ces dernières années : Jamil Jaber, Suhayl Idriss, Nazik al Malaïka, Taha Husein, Taoufik el-Hakim, Abdelrahman Cheraï, Najib Mahfuz, Fouad Chaïb. Certaines pages de cette littérature arabe d'aujourd'hui — *Les grandes vacances*, *Retour à la lumière*, *Une idylle progressiste*, *Une femme se penche sur son passé* — seront pour le lecteur européen une véritable découverte.

La place réservée aux écrivains du Maghreb a été réduite à l'extrême : un seul texte pour le Maroc, un seul pour la Tunisie; il est vrai que c'est un extrait d'une grande œuvre : *Al-Sodd (Le Barrage)* de M. Mahmoud MESSADI. Mais on souhaiterait que les lecteurs non-arabisants puissent lire aussi des traductions de Chabbi, Douaji, Tahar Haddad, Béchir Khraïef, et tant d'autres... Une anthologie bilingue de la littérature tunisienne contemporaine reste à faire.

Michel LELONG.

(1) A. DERMENGENHEN : *Les plus beaux textes arabes*. La Colombe, Paris, 1951, (559 pages).

(2) On notera l'absence de l'Algérie, due sans doute à la date de parution de l'ouvrage. La présentation d'écrivains algériens aurait du reste posé un problème, plusieurs d'entre eux — et non des moins représentatifs — étant d'expression française.

R. JAMBU-MERLIN : *Le droit privé en Tunisie*. Préface de M. Gabriel le Bras, doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris, (Institut de Droit comparé de l'Université de Paris, les Systèmes de Droit contemporains, XII). Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, R. Pichon et R. Durand Auzias, Paris, 1960, 400 p.

Une surprise attend le lecteur. Le titre semblerait promettre un répertoire de législation, un manuel de droit privé tunisien. En fait, seule la troisième partie de l'ouvrage (Ch. I. Droit de la famille, Ch. II. Droit de la propriété immobilière, Ch. III. Droit commercial, Ch. IV. Droit social), traite des matières classiques de droit privé, tandis que 233 pages sur 400 sont consacrées aux cadres extra-juridiques (Ch. I. Le pays, Ch. II. L'histoire, Ch. III. La population, Ch. IV. L'économie) ou à des aspects juridiques très extérieurs (organisation judiciaire, conflits de lois et de juridiction).

Cela correspond à un dessein très arrêté de l'auteur, fortement influencé par sa formation historique et par sa vocation sociologique (cf. le témoignage de M. le Doyen le Bras). Sa méthode de recherche s'inspire de la préoccupation de ne pas abstraire le droit privé des données géographiques, historiques, ethniques, économiques et de le rattacher à ses multiples sources. Il étudie donc chaque groupe d'institutions sur un plan historique et social et s'efforce de rechercher l'esprit des lois et l'évolution de cet esprit. Méthode féconde, originale, qui a permis à Jambu-Merlin de mettre à la disposition des privatistes et du public cultivé, la synthèse de ses travaux, à la Section d'Etudes Juridiques de l'Institut des Hautes Etudes de Tunis.

Documentation considérable que complètent des bibliographies annexées aux différents chapitres et une table alphabétique des matières juridiques permettant une consultation aisée. Le droit de la famille (Ch. I. Troisième Partie), par la nouveauté de certains aperçus, ne manquera pas de retenir l'attention. Les développements consacrés aux réalités juridiques du Protectorat ont un intérêt historique. Certaines parties de l'ouvrage, en dépit de l'Addendum au 1^{er} novembre 1959, sont déjà largement dépassées par l'évolution actuelle au rythme rapide. L'interprétation de certains événements ou d'un certain nombre de faits ne manquera pas de susciter des controverses. L'auteur les a prévues, acceptées, sinon sollicitées.

A. DEMEERSEMAN.

L'élaboration de l'Islam. Travaux du Centre d'Etudes Supérieures Spécialisées d'Histoire des Religions de Strasbourg. Bibliothèque des Centres d'Etudes Supérieures Spécialisées. P. U. F., 1961, (Colloque de Strasbourg, 12-13-14 juin 1959).

Les présents travaux du Colloque de Strasbourg s'adressent à des lecteurs déjà initiés à l'islamologie. On aura rarement vu, en si peu de pages (127), autant de matière à réflexion sur l'histoire doctrinale de l'Islam. Les communications des huit collaborateurs, de par leur densité,

se refusent à un quelconque résumé. Les chercheurs moins expérimentés ne pourront que se réjouir de la franche spontanéité avec laquelle ces fruits de tant de labeurs sont livrés à leur appétit intellectuel.

Il s'agit, somme toute, d'un témoignage d'ensemble projetant sur le réel, avec une loyale ouverture, les lumières des diverses disciplines que cultivent les auteurs respectifs. On se sent entraîné bien au delà des polémiques surannées d'antan. Si certaines optiques « à thèse » ne manquent pas de sauter aux yeux, l'esprit de collaboration n'en est pas moins manifeste et le souci d'objectivité sait s'allier au respect des valeurs religieuses en question.

Une semblable et si riche contribution aux études islamiques permet d'entrevoir l'élaboration prochaine d'une histoire des doctrines musulmanes, comme elle en découvre les exigences aussi bien que les difficultés.

L'heure de la sépulture aura bientôt sonné pour les méthodes de cloisonnement, les classifications et les systématisations uniquement chronologiques. On y expliquait fort peu le réel historique, on cherchait des pierres de taille pour étoffer une charpente préalablement structurée dans l'esprit du constructeur. Si l'histoire religieuse peut inciter les hommes à se découvrir et à se mieux comprendre, elle aura contribué, en vertu de ses exigences internes, à faire disparaître les préjugés au lieu de les engendrer.

Les titres des études et leurs auteurs sont déjà significatifs : « La changeante portée sociale de quelques doctrines religieuses », par Claude CAHEN. « La Zandaqa au premier siècle abbaside », par Francesco GABRIELI. « Philosophie et religion en Islam avant l'an 330 de l'hégire », de Louis GARDET. « La polémique damascénienne et son influence sur les origines de la théologie musulmane », par Armand ABEL. « La contribution de quelques textes judéo-arabes à la connaissance du mouvement d'idées dans l'Islam du III-IX^e siècle », par Georges VAJDA. « Isma'îlis and Qarmaṭians », par Samuel M. STERN. « Les Nuṣayris », par Louis MASSIGNON. « Government and Islam under the early Abbasids : the political collapse of Islam », de Sir HAMILTON A. R. GIBB.

Tout en évitant les comparaisons déplacées, le présent Colloque place le lecteur dans un climat tout autre que celui des 18 communications du Symposium de Bordeaux (juin 1958). Ici le lecteur est plongé à l'intérieur même des conditionnements de vitalité de l'Islam historique, car on s'est surtout attaché au côté positif des faits religieux en liaison avec les contextes socio-politiques.

Comme le remarque très justement M. Cahen : « C'est donc au sein de l'Islam, par les divergences sur les conceptions que l'on s'en fait, et non contre lui, que les oppositions politiques ou sociales se taillent leurs vêtements doctrinaux » (p. 7).

Après avoir suivi un à un ces guides attirés de l'islamologie en des sentiers relevant de sciences autonomes telles que la sociologie, la philosophie, l'histoire des sectes et des libres penseurs, la politique, on a l'impression de déboucher en un carrefour où se recoupent et s'entrecroisent quelques grandes lignes de fond : foi et raison, dialectique de la pensée, institutions.

Le lecteur assidu, pas plus que les auteurs, n'éprouve le banal sentiment de satisfaction que procure trop souvent l'ouvrage rapidement conçu. Bien au contraire, la note dominante et constante de l'ensemble, parce que maintes fois affirmée, est celle de la réserve et de l'humilité, de l'invitation au travail en face des questions fondamentales qu'impliquerait une authentique Histoire doctrinale de l'Islam.

La lutte sociale et politique se traduit-elle tout simplement par des luttes doctrinales ? A juger les doctrines en « théoricien », c'est-à-dire avec le recul du temps et en dehors des faits socio-politiques qui les ont vu naître, on croirait le contraire. Quels sont, par exemple, les facteurs d'éclosion et de chute du Mu'tazilisme ? Est-ce une certaine tonalité hâri-jite qui facilitera la constitution du « mythe » califal et que la majorité des musulmans auraient refusée par répugnance pour une « orthodoxie gouvernementale » en contradiction avec la conception proprement islamique du Commandeur ?

Vue d'un autre biais, les éclaircissements ne manqueraient pas sur les causes de ces bouleversements si l'on relevait les incidences constantes dans l'histoire musulmane d'une méthode dialectique engendrant des doctrines opposées. Ainsi les Zanâdiqa, issus du dualisme manichéen et adversaires des 'Abbasides, perdent leurs armées polémiques aux mains des Mu'tazilites, tout en donnant naissance à ces derniers, tandis que l'orthodoxie prend la relève et détrône le Mu'tazilisme, grâce à l'emploi des mêmes principes dialectiques. On s'expliquerait comment il se fait que le triomphe et le brusque déclin de l'*mu'tazil*, étroitement lié à la politique, ait été beaucoup plus anti-rationaliste, en fait, que le fixisme doctrinal postérieur. Au départ, la défense du *Tawhîd* par les Mu'tazilites et contre les Zanâdiqa, et au terme, la défaite des premiers avec Ibn Hanbâl. On verrait qu'il s'agit beaucoup moins d'un accord de la masse contre la bourgeoisie alliée des Mu'tazilites que la disgrâce de la part d'un pouvoir n'ayant retenu, à partir d'al-Mutawakkil, que la *šari'a* comme institution musulmane.

Une autre voie, bien connue celle-là, consiste à déceler l'enracinement du Mu'tazilisme dans la « transhumance » des cultures indo-iraniennes et grecques. L'apogée atteinte sous la « théocratie » d'al-Ma'mûn aurait été ensuite sapée par deux causes simultanées : le manque de confiance en la raison du hanbalisme aurait eu raison de ces hommes religieux et secondairement philosophes, qui utilisaient trop rapidement de par ailleurs les notions philosophiques de la pensée grecque. On « concède », mais alors seulement, que tout se passe dans une « sphère » politique, on n'en souligne guère l'importance.

Ce sont trois façons d'envisager un problème qui est lourd de conséquences pour une histoire doctrinale. Elles ont leur importance respective et ne sont nullement exclusives l'une de l'autre. Pourtant la première n'a-t-elle pas une certaine primauté en raison même des confirmations qu'elle reçoit de l'histoire politique ?

En effet, le Califat se vit progressivement vidé de son réel contenu par l'expansion et l'indépendance grandissante des institutions que les 'Abbasides avaient érigées pour se maintenir, et qui, empruntées à

l'étranger, devaient favoriser une révolution sociale à cause de l'insouciabilité économique de la politique califale. Le Califat et son « mythe », la structure militaire et ses éléments hétérogènes, la bureaucratie sont des germes de désintégration précisément parce qu'ils présentent un dynamisme interne, un mouvement de croissance irréfrenable et logique.

Au sein même de ce conflit latent entre l'idée musulmane de « justice » et une structure gouvernementale fort peu musulmane, la réaction prendra l'aspect d'une persécution et d'une extirpation de tout ce qui a couleur d'hérésie. On comprend mieux, en de pareilles conjonctures, la destitution du Mu'tazilisme ainsi que la naissance des sectes extrémistes, compte tenu des implications sociales de ces dernières.

Nous arrêtons là ces quelques réflexions fragmentaires suggérées par une première lecture du Colloque. En le lisant, nous avons une fois de plus pris conscience de la nécessité d'« au moins connaître les doctrines » (M. Cahen, p. 22) avant de s'engager dans une élaboration de l'Histoire des doctrines musulmanes.

D. MARCHAND.

Roger LE TOURNEAU : *Evolution politique de l'Afrique du Nord musulmane 1920-1961*. Paris, Armand Colin, Collection « Sciences Politiques », 1962, 496 pages, 4 cartes.

Un gros livre de 496 pages, bourré de faits, appuyé sur des sources historiques connues ou encore inédites; 40 ans d'évolution maghrébine décrits, interprétés à la lumière de l'histoire, de la géographie, de la démographie, de la sociologie, de l'économie, de la psychologie (berbère, arabe, musulmane, maghrébine), 40 années mises en lumière par une vue synthétique embrassant l'ensemble de l'Afrique du Nord : cadre physique, population, ressources (p. 11 à 41), son unité et sa diversité (p. 43 à 48), chances et difficultés du Maghreb uni (p. 465 à 477), 40 années évoquées dans le concret des événements, par une analyse étoffée sur l'évolution politique de la Tunisie (p. 51 à 166), du Maroc (p. 169 à 298), de l'Algérie (p. 301 à 462), complétée par une orientation bibliographique. Un livre qui marque un jalon important dans l'étude de l'histoire de l'Afrique du Nord, encore que l'auteur, historien de métier, respectueux des sources (et de leur déficiences actuelles) se défende d'écrire une histoire proprement dite.

Un livre qui respire la sérénité et s'efforce de prendre du recul par rapport aux événements, mais qui n'en trahit pas moins un engagement intellectuel et affectif. Les personnages influents de la période étudiée (1920-1961), les partis, les orientations sont passés au crible de la critique avec la liberté d'un historien dont les connaissances « sont loin d'être toutes livresques ».

Un livre qui fournira une ample moisson aux chercheurs, aux hommes politiques, au grand public et qui, par les jugements qu'il porte, provoquera des réactions diverses que l'auteur encourage et prévoit « car tel est le sort de quiconque au milieu d'une époque troublée cherche à comprendre plutôt qu'à louer ou condamner ».

A. DEMEERSEMAN.

William MARÇAIS : *Articles et Conférences*. Paris, Adrien-Maisonneuve, 1961, 246 p.

Recueil de 16 Articles ou Conférences inédits ou déjà publiés du regretté William Marçais que les islamologues, les historiens ou les linguistes seront heureux de pouvoir consulter plus aisément que par le passé. Signalons en particulier :

Les études concernant l'islam : Culte de l'Islam (p. 3 à 49), L'Islamisme et la vie urbaine (p. 59 à 69), Pérenne Islam (p.225 à 235).

Les articles portant sur la langue arabe : La langue arabe — dé-glossie arabe, langue arabe dans l'Afrique du Nord, l'arabe écrit et l'arabe parlé dans l'enseignement secondaire (p. 33 à 102), Silvestre de Sacy arabisant (p. 139 à 145), La lexicographie arabe (en arabe) (p. 145 à 170), Comment l'Afrique du Nord a été arabisée (villes et campagnes) (p. 171 à 192), La langue arabe — d'après un manuscrit inédit (p. 235 à 237).

Une synthèse historique sur : « Un siècle de recherches sur le passé de l'Algérie musulmane » (ch. VI de Histoire et historiens de l'Algérie 1931).

L'ouvrage (Avant-Propos de Georges Marçais et Bibliographie par Gaston Deverduin) consacré à la mémoire de William Marçais évoque sa vie, son activité scientifique, les traits principaux de l'homme, de l'islamologue et du linguiste (Notice par A. Merlin, William Marçais par M. Canal, William Marçais par H. Terrasse). Une photographie saisissante due à un artiste tunisien (M. Bouchoucha) nous livre un regard où on lit intelligence et vie.

A. DEMEERSEMAN

Ernst RACKOW : *Beiträge zur Kenntnis der materiellen Kultur Nord-West Marokkos : Wohnraum, Hausrat, Kostüm*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1958, grand in-4°, 54 pages + LXXII pl. h. t.

Peu après la parution de cette étude, IBLA l'avait signalée à ses lecteurs dans ses *Références* (N° 85, 1959, p. 112), mais sans avoir le loisir, alors, d'en faire un compte-rendu détaillé.

E. Rackow s'est spécialisé, depuis de longues années déjà, en la matière qu'il nous présente. Dans les *Baessler-Archiv* (Berlin), il a donné, en 1934, une étude sur les harnais et la selle en Tripolitaine et en Tunisie : *Sattel und Zaum im N. O. Afrika*; en 1938, en collaboration avec W. Caskel, il décrit la tente bédouine en Arabie et en Afrique du Nord : *das Beduinenzelt*; en 1943, il présente le costume des bédouins de Tripolitaine : *das Beduinenkostüm in Tripolitanien*.

Cette fois, c'est à Tétouan et dans ses environs qu'il se transporte et il nous livre, ici, les résultats de son enquête sur l'habitat, le mobilier et instruments divers, le costume masculin et féminin. Le lecteur re-

trouvera, dans ces pages, renforcées par de longues années d'expérience, les qualités des précédents travaux de l'auteur. E. R. ne se contente pas d'être un observateur averti et un bon sociographe; il est aussi dialectologue, doublé d'un dessinateur plein de virtuosité. Sa sûreté de main lui permet de rendre, en une succession d'images, les moindres détails des choses étudiées. Pour nous borner à quelques exemples, que l'on revoie les planches xxxi-xxxiii où la pose du turban masculin est présentée en douze tableaux suivant fidèlement les mouvements et de l'étoffe et des mains; ou encore, les pl. lxi-lxii et lxxv-lxxvii décrivant le drapé de l'izâr féminin et les plis et nœuds de la coiffure. En outre, une abondante documentation photographique fait de l'ouvrage un document précis et précieux.

E. R. est aussi, disions-nous, dialectologue. Il relève avec précision les termes dialectaux employés, fait les comparaisons qui s'imposent et recherche, dans la mesure du possible, l'origine des mots. On n'ignore pas les difficultés que présentent toujours les vocabulaires techniques et la minutie qu'ils requièrent. Or, à elles seules, les tables des termes relevés ou étudiés forment douze colonnes serrées, soit un bon millier de mots. Cette richesse d'information est une inappréciable contribution aux recherches lexicographiques sur les parlers maghrébins.

J. QUEMENEUR.

LEON ZOLONDEK : *Di'bil b. 'Alî [al-Ḥuzâ'i]. The life & writings of early 'Abbâsid Poet*, University of Kentucky Press Press (U.S.A.), 1961 (october), in-8°, 188 p. (Price \$ 1,50).

L. Zolondek (Ph. D. Chicago), professeur de langues et littératures sémitiques à l'Université de Kentucky, nous donne, en cette étude, une importante contribution à la connaissance de la poésie sous la première période abbasside. Son travail est divisé en cinq parties.

Dans la première, il retrace en huit pages la vie du poète (148-246/765-860-61). Nous en connaissons déjà les lignes essentielles par l'article *Di'bil* de A. Schaade dans l'Encyclopédie de l'Islam (1^{re} édit., I, 994-995). Mais celui-ci s'était principalement basé sur les données fournies par le *Kitâb al-Aġâni*. L. Z. les complète après avoir colligé ce texte avec ceux de trois œuvres importantes : les *Ṭabaqât* d'Ibn a-Mu'tazz (d. 296/908), le *Ta'riḥ Baġdâd* d'al-Ḥaṭib al-Baġdâdî (d. 463/1069) et le *Ta'riḥ Dimasq* d'Ibn 'Asâkir (d. 571/1176).

La deuxième partie (p. 9-91) est l'essai de reconstitution du *Diwân* lui-même, qui, on le sait, ne nous a pas été conservé complet. L. Z. a réuni en ces pages 229 fragments formant un total de 778 vers. Ces morceaux sont classés dans l'ordre des rimes; chacun d'eux est précédé des références aux ouvrages où ces vers sont cités, et suivi des variantes.

Suit la traduction anglaise (p. 92-124) accompagné de brèves annotations. En quatrième partie (p. 125-132), une courte étude sur *Di'bil* en tant que critique. Enfin, la cinquième et dernière partie est de nouveau un essai de reconstitution : celle du *Kitâb aš-šuarâ'* (Livre des Poètes), œuvre importante de *Di'bil* dont s'inspira son élève, Ibn Qutayba.

Schaade était assez sévère pour notre poète : « Nous ne pouvons, écrivait-il, attribuer une valeur poétique assez élevée qu'à un petit nombre de ses poésies... les pièces d'une inspiration élevée sont tout à fait isolées; la plupart sont des pamphlets venimeux et des chansons de rues des plus grossières... ». L. Z. dira, lui aussi, que Di^obil est « most famous for his satires, at times of the vilest contact ». Cependant la reconstitution tentée ici, en particulier de son Livre des Poètes, montre en lui un important chaînon dans l'histoire littéraire arabe.

Signalons à l'auteur, qu'un fragment de 21 vers, ne figurant pas dans son recueil, est donné par E. Wagner, dans son *Diwân des Abû Nuwâs* Teil 1, p. 33-34 (Bibliotheca Islamica, 20 a, Wiesbaden, Caïre, 1958). Il est à regretter que des difficultés d'ordre matériel n'aient point permis d'imprimer le texte arabe et obligé L. Z. à recourir à une simple graphie en cursive qui rend la lecture moins aisée et moins agréable.

J. QUEMENEUR.

Dr Odd NORDLAND : *Primitives Scandinavian Textiles in knotless netting*, Oslo University Press, 1961, 154 pages, 83 figures.

Le Dr O. Nordland est connu en Norvège par ses émissions culturelles et littéraires (Norwegian Broadcasting Corporation) et ses travaux d'ethnographie et de folklore. En quoi, dira-t-on, sa présente étude sur les vieux tissus scandinaves peut-elle intéresser la Tunisie ? Sans doute, toute étude des techniques humaines, anciennes et modernes, ont déjà une portée d'intérêt général. Mais, les techniques décrites ici avec soin (il s'agit surtout de travaux, soit de simple aiguille, soit de crochet ou de tricot) suggèrent des comparaisons. L'auteur en établit brièvement quelques-unes (particulièrement p. 97-98) avec des techniques du X^e s. en Arabie et du IV^e-VI^e s. en Egypte. Y en aurait-il à faire avec celles utilisées, jadis ou à notre époque, en Tunisie ? Nous laisserons aux spécialistes le soin de répondre. Mais, nous pensons que tous ceux que préoccupe le renouveau de l'artisanat en ce pays trouveraient en cet ouvrage un modèle, tant par le plan suivi par l'auteur que par la précision du détail fourni, en particulier grâce au dessin et à la photo (par ex. figure 12 à 18).

J. Q.

Umberto RIZZITANO : *La cultura arabe nella Sicilia saracena*. I.a Parte (827-948), Vicenza, Soc. Edistampa, 1961, 127 pages + 4 photographies.

Cette brochure fait partie d'une collection de vulgarisation culturelle ayant pour but de présenter l'histoire de la civilisation de la Sicile à ses différentes époques.

Tous ceux qui s'intéressent à la culture arabe accueilleront avec sympathie cette étude sur la culture arabe en Sicile, du Professeur Umberto Rizzitano (Titulaire de la chaire de langue et littérature arabe à l'Université de Palerme).

En dépit de la difficulté inhérente à la recherche des documents nécessaires à l'analyse des événements de cette époque, l'auteur, grâce à ses qualités d'historien, a réussi cette gageure d'offrir aux chercheurs une étude qui trouvera une place honorable dans la bibliothèque des spécialistes de la culture arabe, et qui, grâce à son style clair et précis, reste à la portée du grand public.

La subtilité du sociologue et du psychologue, qui se laisse deviner derrière l'historien, permettra au lecteur de saisir aisément, à travers les divers événements relatés, l'âme de la culture arabe en Sicile. Quelques photographies, hélas trop peu nombreuses en comparaison de la richesse artistique des monuments de Sicile, ne manqueront pas de provoquer chez le lecteur le désir de connaître de plus près la beauté de cet art islamo-sicilien sorti du « mariage social » de deux peuples dont le sens artistique a si largement contribué à l'édification de la civilisation méditerranéenne.

Dans un premier aperçu historique l'auteur, après nous avoir retracé les débuts de la culture arabo-islamique en Orient (p. 23-34), évoque son évolution au contact de l'Occident (p. 34-48), et donne (p. 51-63), un résumé de la naissance et du développement de la culture arabo-maghrébine en Sicile. Dans le chapitre sur les mosquées et les écoles qui s'y abritaient (p. 67-85), on trouvera un exposé sur les disciplines enseignées et les hommes célèbres (élèves ou professeurs) qui fréquentèrent ces écoles. L'avènement des Fatimides au pouvoir fut riche en répercussions politico-sociales et culturelles qu'il entraîna d'abord dans le Maghreb (p. 89-96), puis par le Maghreb (ou plus exactement la partie du Maghreb qui de nos jours s'appelle la Tunisie) ces répercussions s'étendirent à la Sicile (p. 99-120).

Cette brochure se termine par une brève bibliographie indiquant les sources principales.

Paul BERGMANN

Dr Ibrahim SAMARRA'I : *Dirâsât fi l-luġa* (titre français : *Etudes linguistiques arabes*), Bagdad, al-'Ani Press, 1961. in-8°, 264 pages).

L'auteur, qui enseigne cette année à Tunis, a réuni dans ce volume, après les avoir revus et perfectionnés, des articles parus dans diverses Revues d'Irak (en particulier *Sumer* et la Revue de l'Académie Arabe de Bagdad); il y a joint un certain nombre d'inédits. Au total vingt-deux études formant un bel ensemble.

Après avoir retracé l'histoire du problème linguistique, en faisant appel, d'ailleurs, aux auteurs anciens et modernes, aux orientaux et aux orientalistes, I. S. étudie plusieurs questions de la morphologie et de la syntaxe arabe : le verbe et le système verbal, le duel et le pluriel, l'*irâb*, l'usage et le sens du *nûn*, du *mîm*, du *tanwîn*, la formation des néologismes, etc...

Il passe ensuite à des problèmes plus généraux en étudiant les rapports entre la culture arabe « classique » et les cultures régionales

LECTURES

avec le problème des dialectes. Les pages consacrées aux anthroponymes, en littéraire et en dialectal, sont comme une illustration de cette partie de l'ouvrage. Celui-ci se termine sur un relevé des expressions européennes, anglaises et françaises surtout, que l'on retrouve sous la plume des écrivains arabes contemporains.

Cette énumération, pour incomplète qu'elle soit, suffit à laisser entrevoir la richesse du contenu de ce travail. L'auteur ne s'est point borné au seul domaine de l'arabe et c'est là, sans doute l'intérêt et le mérite de son étude. Plusieurs de ses aperçus (par exemple sur le duel et le pluriel), se basent sur de larges comparaisons avec les autres langues sémitiques. D'autres font appel aux travaux de linguistes bien connus : Meillet, Brockelmann, Littman, Blanchère etc, tout en ne manquant pas, le cas échéant, de rectifier leurs points de vue.

Bref, l'ensemble forme bien, comme l'auteur en exprime le vœu dans sa présentation, un instrument de travail qui rendra service non seulement à ses étudiants, mais encore à tous les arabisants et aux comparatistes.

J. QUEMENEUR